

# FOCUS

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE L'ÉTAMPOIS

## LES MONUMENTS

## AUX MORTS 1914-1918



**L'ENJEU  
D'UN DEVOIR  
DE MÉMOIRE**

**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**

## SOMMAIRE

- 2 LES CONDITIONS PRATIQUES ET RÉGLEMENTAIRES DE L'ÉDIFICATION D'UN MONUMENT
- 3 UN INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL DE LA POPULATION, DES COMMUNES ET DE L'ÉTAT
- 4 TYPOLOGIE DES MONUMENTS AUX MORTS 1914-1918
- 5 LA FORME ET L'EMPLACEMENT DES MONUMENTS DANS L'ÉTAMPOIS
- 7 LES COMMUNES DE L'ÉTAMPOIS QUI S'UNISSENT POUR RENDRE HOMMAGE À LEURS ENFANTS TOMBÉS AU FRONT
- 8 LES MONUMENTS RELIGIEUX ET FUNÉRAIRES DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE À L'OBÉLISQUE SUR PIÉDESTAL
- 10 LES MONUMENTS PATRIOTIQUES ET CIVIQUES
- 12 MÉRÉVILLE, UNE FEMME POUR UN MONUMENT PACIFISTE
- 13 ÉTAMPES : UNE ŒUVRE D'ART POUR UN MONUMENT AUX MORTS
- 14 UN MONUMENT AUX MORTS POUR L'ÉTERNITÉ, BROUY L'EXEMPLE D'UN MONUMENT AUX MORTS CENT ANS APRÈS



## PRÉAMBULE

La Grande Guerre est un véritable traumatisme pour tous les français. Qu'ils soient allés au front ou restés chez eux auprès de leur famille, elle a conduit les hommes à trouver un moyen de rendre hommage aux nombreuses victimes. Il apparaît une volonté profonde de graver à jamais dans les mémoires la cruauté d'un tel conflit pour qu'il ne se reproduise jamais. À l'aide d'édifices, que l'on nomme monuments aux morts, il est question de donner corps à l'horreur d'un tel conflit qu'on espère unique... l'avenir en décidera pourtant autrement.

Apparus après la guerre de 1870-1871, les monuments aux morts ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la guerre de 1914-1918. La fonction première de ces édifices est de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront pas. Les monuments aux morts, érigés dans chaque coin de la France, en ville ou à la campagne, contribuent au travail de deuil des familles de l'ensemble du pays. Après l'armistice, les plaques, stèles et sculptures monumentales investissent l'espace public et transforment les places, routes et cimetières en lieu de souvenir dans toute la France.

L'Étampois ne fait pas exception. Chaque ville ou village souhaite rendre hommage aux morts de la Grande Guerre. Les édifices commémoratifs sont le reflet d'une époque, d'un savoir-faire et de l'histoire de la commune. Les noms gravés traduisent le poids de la guerre sur la vie locale quand ils ne sont pas aujourd'hui la seule trace de certaines familles.

Cent ans après la fin de la Première Guerre mondiale, l'enjeu du souvenir des pages sombres de l'Histoire reste intact en France. La mission de commémoration du centenaire pilotée par le gouvernement témoigne de l'importance du devoir de mémoire à l'échelle nationale.





## LES CONDITIONS PRATIQUES ET RÉGLEMENTAIRES DE L'ÉDIFICATION D'UN MONUMENT

Chaque commune de France souhaite rendre hommage à ses disparus. C'est dans un grand élan de mémoire individuelle et collective que sont érigés les monuments aux morts.

Dans ce contexte de guerre, l'État met en place un cadre législatif et réglementaire destiné à canaliser les initiatives communales.

Dès 1915 de nombreuses lois s'attachent à définir les conditions de financement et de construction du monument, en rappelant la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État. Il encadre et contrôle l'édification des monuments aux morts dans les communes par la loi du 25 octobre 1919 sur la commémoration et la glorification des « Morts pour la France » au cours de la Grande Guerre.

Dans les communes, on assiste à la mise en place de comités du monument qui œuvrent avec les institutions et la population qui ont la charge de définir la forme, l'ornementation du monument, son emplacement, son financement et son inauguration.

Le nom donné au comité indique l'orientation souhaitée par la commune dans l'édification de leur monument commémoratif :

À Guillerval, la volonté est de perpétuer la mémoire du conflit et des hommes.

À Estouches, le « Comité de surveillance des travaux du monument aux morts » prend un caractère strict où l'on favorise l'importance du suivi du chantier.

À Pussay et à Saclas, le « Comité pour l'érection d'un monument aux morts pour la France » reprend la formule officielle inscrite sur les actes de décès des soldats.

À Fontaine-La-Rivière, le « Comité d'érection d'un monument aux morts de la Grande Guerre » insiste sur les circonstances et les causes de la mort des soldats et donne ainsi une dimension funèbre. Les communes souhaitant ériger un monument aux morts doivent d'abord élaborer un projet et constituer un dossier administratif pour le motiver. L'interlocuteur pour le suivi du dossier est alors le Sous-préfet de l'arrondissement de la commune. Il a un rôle de conseil et instruit les dossiers auprès du Préfet, qui contrôle la conformité du dossier. En parallèle, la commission d'examen des projets veille à l'équilibre artistique et architectural du projet. Elle doit également vérifier que les projets respectent le principe de séparation de l'Église et de l'État, interdisant tout signe ou emblème religieux sur les monuments élevés sur une place publique. Une fois l'avis favorable donné par la commission, le dossier est transmis au ministre, qui le soumettra à l'approbation du Président de la République.

## UN INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL DE LA POPULATION, DES COMMUNES ET DE L'ÉTAT

La demande mémorielle de la population est si forte que l'État décide d'accorder des subventions aux communes qui érigent un monument. En effet, l'obstacle majeur est principalement d'ordre financier pour les petites communes. On distingue trois types de financement : par souscription, par les communes et de l'État.

La souscription publique ou l'initiative privée assure la plus grande partie du financement des projets de monuments aux morts.

Sur le territoire de l'Étampois, de nombreuses communes font appel à la souscription pour financer leur édifice mémoriel. À Pussay, la commission du conseil reçoit pour fonction de « recueillir le produit des souscriptions, de recevoir les subventions de la commune et de traiter directement avec les entrepreneurs au mieux des intérêts de taux ».

À La-Forêt-Sainte-Croix, la souscription doit « permettre à tous les habitants et aux propriétaires fonciers n'habitant pas la commune mais y ayant des biens de participer à l'érection du monument qui sera posé prochainement sur la place publique ».

À Monnerville, les 2 100 francs recueillis grâce à la souscription publique permettent de couvrir 70% de la dépense.

Le monument de Saclas dispose de l'inscription « élevé par souscription publique avec le concours de la municipalité ».

La souscription traduit l'implication des habitants dans le processus commémoratif, leur générosité et leur reconnaissance envers les morts de la guerre.

La participation communale prend le plus souvent la forme de subventions accordées aux comités d'érection ou de dépenses inscrites au budget. Les communes peuvent également contracter des emprunts. Angerville souscrit à un emprunt de 15 000 francs auprès du Crédit Foncier de France. D'autres communes préfèrent faire appel à des placements financiers, ce qui relève de l'emprunt d'État, comme Bouville et Puiset-le-Marais.

Le principe de subvention de l'État accordée aux communes en vue d'édifier un monument à la mémoire des morts de la guerre est posé dans la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France. La contribution de l'État ne dépend pas en effet du montant total du projet, mais de la dépense investie par le Conseil municipal dans la construction du monument.

Pour contribuer au financement des monuments, des fêtes sont données à l'initiative des municipalités et associations au profit de l'érection d'un monument aux morts.



## TPOLOGIE DES MONUMENTS AUX MONTS 1914-1918

Si la décision de rendre hommage aux morts est soumise par principe à l'aval de l'État, la conception et l'élaboration des formes de la commémoration reviennent pour l'essentiel aux conseils municipaux, libres de faire appel aux entrepreneurs, architectes et artistes de leur choix.

Après la guerre, statuaires, sculpteurs, marbriers et fondeurs se spécialisent dans la production de monuments commémoratifs en série et standardisés. Les matériaux utilisés dans l'édification des monuments aux morts de la Grande Guerre sont ceux de la construction funéraire traditionnelle : la pierre, le marbre, le métal et le bronze. Ces matériaux sont en effet faits pour résister dans le temps et aux intempéries.

Les monuments aux morts véhiculent différents messages en fonction des types de monuments, des symboles d'ornement choisis et de leur emplacement.

**Le monument civique** que l'on retrouve le plus fréquemment est une stèle. Situé à proximité de la mairie, cet édifice républicain dépouillé est simplement orné d'une croix de guerre. Seules les inscriptions témoignent de la reconnaissance du pays pour le sacrifice des soldats. Une couronne ou feuille de chêne peut renforcer la symbolique du monument civique.

**Le monument patriotique** s'attache à glorifier la victoire sur la place publique. Il peut être surmonté d'un coq gaulois, d'un poilu arborant un drapeau tricolore ou d'une victoire ailée. Les inscriptions appartenant au champ lexical de l'honneur insistent sur la gloire des soldats morts pour la France. Les instruments de la victoire telles que les armes, épées, fusils ou obus

donnent aux monuments un aspect combatif. La croix de guerre est la plus haute distinction militaire accordée aux soldats morts pour la France. Elle symbolise l'esprit de la noblesse militaire. La palme de laurier renforce souvent la symbolique de ce type de monument.

**Le monument religieux** est plutôt rare de par la séparation de l'Église et l'État. Effectivement, la commission d'examen a aussi pour mission de veiller au bon respect de la laïcité des monuments en référence à la loi de 1905. Généralement sobre, il se caractérise par une croix latine sur le monument ou la plaque apposée dans l'église.

**Le monument funéraire** est souvent implanté dans le cimetière. Surmonté d'une croix ou d'un vase drapé, il ne glorifie pas la victoire pour mettre en avant le sacrifice des morts.

**Le monument pacifiste** véhicule un message de paix et de rejet de la guerre et des conséquences d'un tel conflit. La palme ou le bras d'olivier renforce généralement le propos véhiculé par la statuaire.



## LA FORME ET L'EMPLACEMENT DES MONUMENTS DANS L'ÉTAMPOIS

Le choix de l'emplacement du monument aux morts contribue à appuyer la symbolique et le texte de l'édifice érigé.

Le plus souvent, les communes élèvent une stèle sur un terrain lui appartenant, sur la place communale, à proximité de la mairie ou de l'église, lui donnant un message civique, patriotique, ou pacifiste.

À Saint-Escobille et Mérobert, l'ensemble des habitants de la commune est amené à se prononcer sur l'emplacement du monument aux morts. Une délibération du conseil municipal Mérobert en date du 15 août 1920 : « Ayant fait procéder à un référendum populaire pour la désignation de l'emplacement du monument aux morts pour la Patrie, la majorité de la population a demandé que le dit monument soit édifié sur l'un des bas-côtés de l'avenue qui va de la chaussée au chemin parallèle ».

À Pussay, une mare est entièrement asséchée et comblée afin d'y implanter le monument situé au milieu du bourg.

À Morigny-Champigny et Bouville, le choix se porte sur un terrain privé, que les communes acquièrent ou se voient offrir. La localisation est alors moins centrale bien que proche du bourg. Lorsque le monument est implanté dans le cimetière, l'hommage prend une signification funèbre. Si, il est dans l'église, il prend un caractère religieux. À Brières-les-Scellés, deux obélisques sont élevés : sur la place de l'église et dans l'allée centrale du cimetière ; il en est de même pour Valpuseaux.

La monumentalité de l'édifice dépend souvent des ressources financières de la commune.

La majorité des communes opte pour la réalisation d'un obélisque sur piédestal<sup>1</sup> complété par des symboles simples et classiques tels que la croix de guerre, la palme et les drapeaux. Il s'agit d'une architecture standardisée, sobre et abordable quant à l'investissement financier. Pour les mêmes raisons financières, on trouve aussi des colonnes et stèles, comme à Authon-la-Plaine et Boutervilliers.

D'autres communes font le choix plus économique d'apposer des plaques commémoratives<sup>2</sup> sur le mur d'un édifice public. Installées dans les mairies, écoles ou églises, les plaques sont réalisées en marbre et ornées de symboles patriotiques et végétaux sommaires indiquant les noms des soldats.

On constate que les villes font un effort dans l'édification de monuments en commandant des œuvres réalisées par des artistes. On retrouve ainsi une statue monumentale de poilu à Angerville et de femme à Méréville. À Étampes, le choix de l'artiste en charge de la statue représentant la Victoire se fait sur concours.

Les inscriptions apposées sur les monuments sont principalement *Aux enfants de* ou *À la mémoire de... morts pour la France* ou *pour la Patrie*. On trouve aussi *En l'honneur de...* pour affirmer la reconnaissance du pays.

1. Abbéville-la-Rivière, Blandy, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Sec, Bouville, Brières-les-Scellés dans le cimetière et sur la place de l'église, Châlo-Saint-Mars, Chalou-le-Moulineux, Champmotteux, Chatignonville, Congerville-Thionville, Estouche, Fontaine-la-Rivière, Guillerival, La-Forêt-Sainte-Croix, Le-Plessis-Saint-Benoist, Marolles-en-Beauce, Mérobert, Mespuits, Monnerville, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière, Puiset-le-Marais, Pussay, Roinvilliers, Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Escobille, Valpuseaux.  
2. Authon-la-Plaine dans l'église, Abbéville dans l'école, Brières-les-Scellés dans la mairie et dans l'église, Brouy dans la salle du Conseil de la mairie et dans l'église, Chalou-le-Moulineux dans le cimetière et dans l'église, Étampes dans les églises Notre-Dame et St-Martin, Morigny-Champigny dans la mairie et dans l'église, Ormoy-la-Rivière dans la mairie et à l'extérieur de l'église, Pussay dans la mairie, Roinvilliers dans l'église, Saclas dans l'école, Saint-Hilaire à l'extérieur de la mairie-école.



20



21



22



24



25

## L'HOMMAGE AUX PROFESSIONS SUITE À LA GRANDE GUERRE

### L'HOMMAGE AUX INSTITUTEURS

Après la Grande Guerre, les communes françaises érigent des monuments qui rendent hommage à leurs habitants morts à la guerre. En parallèle, on voit aussi se multiplier des monuments en mémoire de différentes professions à l'image des instituteurs qui ont été mobilisés pendant la guerre. Ils sont honorés par des plaques commémoratives en céramique avec une dédicace en relief aux *instituteurs de Seine-et-Oise, aux enfants de la commune morts pour la patrie*, érigées sur les frontons ou dans les halls des écoles ou mairies-écoles.

### MARGUERITE VAN LOO, UNE FEMME DE LA GRANDE GUERRE DANS L'ÉTAMPOIS

Les femmes ont joué un rôle majeur dans l'effort de guerre. À l'arrière elles ont assuré la continuité des activités agricoles et des industries. Mais elles se sont aussi engagées en tant qu'infirmières ou en menant des actions caritatives en faveur des soldats. C'est dans ce contexte que Marguerite Van Loo, s'engage dès 1914 comme infirmière à l'hôpital d'Étampes. Elle décède la veille de l'Armistice des suites d'une grippe contractée auprès des sol-

datés blessés auxquels elle a consacré les quatre dernières années de sa vie. Pour honorer son courage, son nom est inscrit sur le monument aux morts de son village à Boissy-la-Rivière.

En 2018, un partenariat a été initié entre l'artiste Caroline Worner céramiste-plasticienne, le studio Décllic, la ville d'Étampes et la Communauté d'agglomération de l'Étamptois

Sud-Essonne pour réaliser une exposition *Renaissances*, labellisée par la Mission Centenaire 1914-1918.

Dans le cadre de l'exposition *des fleurs au fusil*, Caroline Worner céramiste-plasticienne réalise pour le musée intercommunal d'Étampes, une œuvre rendant hommage à Marguerite Van Loo, appelée *Renaissance*.

Son portrait constitue le thème d'une œuvre artistique en porcelaine

ornée de fleurs et d'arabesques en relief à la manière des plats de la Renaissance. Recouvert de roses, de marguerites et de paperoles, certaines posées à plat sur la photographie comme une réparation symbolisant les pansements des blessés, pour que le souvenir de Marguerite Van Loo sorte de l'ombre à l'occasion de ce centenaire.



23

## LES COMMUNES DE L'ÉTAMPOIS QUI S'UNISSENT POUR RENDRE HOMMAGE À LEURS ENFANTS TOMBÉS AU FRONT

### UN OBÉLISQUE À LA CROISÉE DE DEUX COMMUNES FONTAINE-LA-RIVIÈRE ET SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE

En 1920, la commune de Fontaine-la-Rivière souhaitant rendre hommage à ses enfants morts pour la France décide de voter une subvention afin d'ériger un monument. Un an plus tard dans le cadre de contraintes budgétaires, le conseil municipal de Saint-Cyr-la-Rivière se rapproche de Fontaine afin de trouver un accord pour s'associer à cette édification par la réalisation d'un édifice commun. Une souscription publique est alors organisée pour assurer le financement de l'édifice.

Installé au carrefour dit du «Saut du loup» situé à la limite des communes de Fontaine-la-Rivière et de Saint-Cyr-la-Rivière le monument se présente sous la forme d'un obélisque sur piédestal. Deux vasques fleuries sont positionnées devant la face antérieure du monument. La dédicace *Aux enfants de Saint-Cyr-la-Rivière et Fontaine-la-Rivière morts pour la France. 1914-1918* est gravée sur la face antérieure du piédestal. Une palme, gravée sur la face antérieure de l'obélisque. L'inauguration du monument, qui a lieu le 17 juillet 1921, est marquée par le décès du conseiller général du canton, Georges Dufour.

### ABBÉVILLE-LA-RIVIÈRE ET ARRANCOURT : DEUX COMMUNES QUI S'UNISSENT POUR RENDRE HOMMAGE À LEURS ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE

Par coutume, les villages d'Abbéville-la-Rivière et d'Arrancourt s'associent pour réaliser des projets communs à l'image de la construction de leur école. Au sortir de la guerre dans un contexte financier restreint Abbéville-la-Rivière décide en avril 1920 d'élever un monument à la mémoire des habitants de la commune morts pour la France. Ainsi, naturellement le conseil municipal d'Arrancourt émet le souhait de s'associer à cette initiative mémorielle avec la commune voisine d'Abbéville.

Arrancourt ne disposant que de peu de moyens, propose à la commune d'Abbéville-la-Rivière de faire édifier un monument commun. Arrancourt s'engage sur une participation financière à hauteur de 600 francs laissant à Abbéville-la-Rivière le choix du modèle et l'emplacement du monument.

Le monument est installé dans le cimetière d'Abbéville-la-Rivière et se présente sous la forme d'un obélisque sur piédestal. Il comporte sur sa face antérieure une palme et une croix guerre gravées dans la pierre, ainsi qu'une plaque de marbre comportant la dédicace : *Aux enfants d'Abbéville-la-Rivière et d'Arrancourt morts pour la France*. Sur la face latérale droite du monument sont inscrits les noms et prénoms des morts de la commune d'Arrancourt (période 1914-1916). Sur la face latérale gauche sont inscrits les noms et prénoms des disparus de la commune d'Abbéville (période 1914-1919).



26



27

## LES MONUMENTS RELIGIEUX ET FUNÉRAIRES DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE À L'OBÉLISQUE SUR PIÉDESTAL

### LA PARTICULARITÉ DES PLAQUES RENDANT HOMMAGE AUX POILUS D'AUTHON-LA-PLAINE

Les plaques commémoratives sont souvent sobres et dépouillées. Néanmoins, on retrouve une symbolique similaire à celle de la statuaire monumentale.

Authon-la-Plaine présente deux plaques commémoratives : dans l'église et dans la cour de la mairie sous forme de stèle. On compte deux noms de plus sur celle de l'église. Ces deux morts semblent avoir fait leur baptême à Authon mais ne résident plus sur la commune lors de leur incorporation. La plaque située dans l'église est ornée d'une croix, de deux palmes de laurier et deux drapeaux s'entrecroisant. Les inscriptions renforcent le caractère religieux de la symbolique. On y retrouve indiqué *La paroisse d'Authon-la-Plaine à ses enfants morts pour la France 1914-1918*.

Une citation de la Bible *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis* (saint Jean XV) et une inscription en latin *Requicant in pace* complètent les inscriptions avant d'y retrouver quinze noms de poilus de la paroisse d'Authon.

Sur la plaque extérieure, différents symboles ornent l'édifice commémoratif pour lui donner un caractère civique. On remarque, en haut de la plaque la médaille de la croix de guerre gravée et peinte en or, sous laquelle s'entrecroisent deux palmes de laurier ainsi que deux drapeaux portant les initiales *R.F.* Sur la partie inférieure du mur, de part et d'autre de la plaque, sont fixées deux palmes en bronze.

L'inscription *À la glorieuse mémoire des enfants d'Authon-la-Plaine 1914/1918* précède l'indication des noms, prénoms et de l'année du décès. Pour renforcer la fatalité du destin tragique des poilus, les lieux et âges du soldat au moment de leur décès sont également indiqués. Ces informations sont inhabituelles sur les édifices commémoratifs.



28



29



30



31

### MORIGNY-CHAMPIGNY, OBÉLISQUE SUR PIÉDESTAL À FORTE SYMBOLIQUE FUNÉRAIRE

Le 13 juin 1920, le conseil municipal de Morigny-Champigny décide de faire ériger un monument à la mémoire de ses 34 habitants morts. Situé sur un terrain faisant face au cimetière, le monument aux morts se présente sous la forme d'un obélisque sur piédestal et socle.

Au sommet, un chapiteau est surmonté d'une flamme, symbole de l'éternité et du souvenir.

Sur la face antérieure de l'obélisque se détache un glaive dont la poignée est auréolée d'une couronne enrubannée. Sur la face antérieure du piédestal, une sculpture représente un enfant soulevant un suaire<sup>3</sup>, sous lequel apparaît un soldat mort. Au-dessus de ce tombeau, on peut lire l'inscription *Nous n'oublierons jamais*. La flamme, la sculpture en relief ainsi que le grès noir contribuent à renforcer le caractère funéraire de ce monument d'une grande force macabre.

Un glaive, une couronne de laurier, les dates 1914, 1918 et *La commune de Morigny-Champigny à la mémoire de ses enfants morts pour la France* complètent l'ornementation de l'édifice. Les noms des soldats sont apposés sur les faces latérales de l'obélisque, comme on le trouve sur ce type de monument.

### VALPUISEAUX, L'EXEMPLE DE MONUMENT AUX MORTS À SYMBOLIQUE RELIGIEUSE

Le conseil municipal de Valpuiseaux décide en 1919 d'ériger un monument, dans le cimetière communal, à la mémoire de ses 31 soldats disparus.

Situé au centre de celui-ci, le monument se présente sous la forme d'un obélisque sur piédestal et socle. D'une grande sobriété, il comporte pour seul ornement une croix latine gravée en or au sommet de la plaque fixée sur la face principale de l'obélisque.

Il s'agit ici du seul édifice à caractère religieux du territoire de l'Étaminois. Cela s'explique notamment par le fait que la séparation de l'Église et de l'État a rendu rare les représentations à caractère religieux sur les établissements ou édifices publics et donc laïcs.

L'inscription *À la mémoire des enfants de Valpuiseaux morts pour la France, 1914-1919* fait référence à la date du traité de Versailles. En règle générale, nous retrouvons les dates de 1914-1918 sur les monuments en référence au début de la guerre pour 1914 et à la signature de l'armistice pour 1918. Ici, le choix d'indiquer la date 1919 est donc singulier.

Bien qu'à symbolique civique, les communes d'Abbeville-la-Rivière, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Sec, Brières-les-Scellés, Chatignonville, Estouches et Ormoy-la-Rivière érigent aussi un monument aux morts au sein du cimetière.

<sup>3</sup>Suaire : morceau de tissu dans lequel on enveloppe un mort et avec lequel il est enterré.



32



33



35



36

## LES MONUMENTS PATRIOTIQUES ET CIVIQUES

### ANGERVILLE LE SYMBOLE DU SOLDAT PATRIOTIQUE

Le Conseil municipal d'Angerville décide en 1920 d'ériger un monument à la mémoire des victimes locales de la Grande Guerre et constitue un comité d'érection. La municipalité vote une somme de 15 000 francs pour établir le monument et contracte un emprunt. Il est décidé d'élever le monument aux morts sur la place du Marché au blé (actuelle Place de l'Hôtel de Ville). Il faut alors déplacer le manège à cheval et la borne-fontaine pour permettre d'ériger le monument sur la place centrale de la ville.

Le conseil choisit le croquis réalisé par Henri Pinturier - marbrier à Angerville - pour la réalisation du socle et d'une statue, taillée dans la pierre par Charles-Henri Pourquet, statuaire à Paris. Le projet ambitieux, montre une réelle préoccupation esthétique et la volonté de voir ériger un monument patriotique emblématique.

La statue, inaugurée place du marché au blé le 24 juillet 1921, représente un poilu en pied tenant dans ses mains son fusil. Le regard est droit, fier et victorieux. On retrouve l'inscription *À la gloire des enfants d'Angerville morts pour la France 1914-1918*. En-dessous est sculpté un coq déployant ses ailes, dressé sur un canon, entre deux branches de chêne et de laurier.

La monumentalité de la représentation du poilu - figure héroïque de la Grande Guerre - associée au coq - emblème historique de la patrie - forment une représentation à caractère patriotique puissant.

### MONUMENT À LA MÉMOIRE DES ENFANTS DE DOMMERVILLE

Situé à proximité de l'église, le monument de Dommerville sur piédestal représente un poilu regardant vers l'avenir montant la garde avec un fusil posé le long de son corps avec les deux mains apposées au bout du canon. Un parterre de fleurs est disposé autour du monument, délimitant un espace vierge autour de l'édifice.

Sur le socle au centre, une croix de guerre avec deux épées entre croisées se trouvent entouré des dates 1914 et 1918.

Les noms et prénoms des habitants de la commune morts au cours de la Grande Guerre sont gravés, sur les faces latérales du piédestal. Sur le pied se trouve une couronne de lauriers reflétant le sacrifice et la victoire. En son centre se trouve une palme symbole de paix.

Initialement indépendante, la commune de Dommerville a été officiellement détachée du département d'Eure-et-Loir pour être rattachée à Angerville en novembre 1974.



34

### CHÂLO-SAINT-MARS, SON COQ ET SES OBUS

Afin de commémorer la mémoire des habitants originaires de la commune, le conseil municipal décide le 18 janvier 1920 d'ériger un monument à leur mémoire en ouvrant une souscription publique.

La confection des plans d'ensemble est confiée à M. Bailly, artiste décorateur résidant à Châlo-Saint-Mars.

Le projet qu'il élabore présente un monument sous la forme d'un tronc de pyramide formé de lignes courbes surmonté d'un coq en bronze.

Le caractère singulier du monument consiste dans la valorisation du symbole patriotique : le coq.

Le socle pyramidal supplante le coq pour en faire l'élément principal de ce monument aux morts. La dédicace *Honneur aux enfants de Châlo-Saint-Mars Morts pour la Patrie 1914-1918* est gravée sur la face principale. Les noms des morts lors de la guerre sont gravés sur les faces latérales du monument, sans ordre de classement apparent. Sous la dédicace, plusieurs symboles ornent les façades du monument. Sur la face principale, un faisceau de glaives laurés est gravé dans la pierre. Le motif se compose de deux épées entrecroisées, entourées par une couronne comprenant une branche d'olivier et une branche de chêne. Sur la partie supérieure de l'obélisque, une couronne de laurier gravée suit les courbes de l'édifice. Une croix de guerre en métal est fixée sur la face principale du monument.

### PUSSAY, OU LA MISE EN SCÈNE D'UN MONUMENT À SYMBOLIQUE CIVIQUE

Le conseil municipal de Pussay décide en 1920 d'élever un monument à la mémoire des habitants disparus. Une souscription publique est ouverte dans la commune, appuyée par des crédits municipaux et de l'État. Le maire prend contact avec Georges Pinturier, marbrier à Étampes, qui compte de nombreuses réalisations. L'édifice est un obélisque en granit belge sur piédestal et socle avec sculpture et inscription pour un montant de 12 500 francs.

Inauguré le 21 septembre 1921, le monument se situe au centre d'un square sur la place de la Mare, au milieu d'un jardinet et ceinturé par une grille circulaire.

Plusieurs symboles ornent l'obélisque : une épée renversée, un casque, une palme, une branche de laurier et deux canons entrecroisés. Une croix de guerre est gravée sur le piédestal. Au-dessous, on peut lire la dédicace *À ses enfants morts glorieusement pour la Patrie. La ville de Pussay reconnaissante*. Les noms et prénoms des 101 morts de la commune sont gravés en lettres dorées sur des plaques de marbre fixées sur les faces du piédestal.

La symbolique civique, affirmée par la croix de guerre, est renforcée par le choix de l'implantation du monument sur une place du village, mise en valeur et délimitée par quatre obus de gros calibre liés par une chaîne.



37



38



39

## MÉRÉVILLE : UNE FEMME POUR UN MONUMENT PACIFISTE

Le Conseil municipal vote le 20 janvier 1920 une somme de 15 000 francs à prélever sur l'emprunt de la commune, pour la dépense d'érection du monument. Une souscription publique est également ouverte dans la commune.

Par l'intermédiaire d'un élève de l'école des Beaux-Arts, dont la famille est originaire de Méréville, le comité d'érection du monument entre en contact avec M. Laporte-Blairzy, artiste-statuaire à Paris. Le projet retenu est une statue de femme drapée à l'antique, en roche, attachant au casque d'un poilu deux branches de laurier. Le soubassement en pierre comporte un socle orné de guirlandes sculptées.

Des plaques de mosaïque en émaux bleus et dorés ornent le soubassement avec l'inscription Méréville à ses enfants et des couronnes de lauriers. La face postérieure comporte une couronne de lauriers gravée et 1914/1918. Deux bancs semi-circulaires, disposés symétriquement de chaque côté du socle contribuent à la mise en scène du monument.

Cette sculpture représentant une femme en pied réalisée avec soin et inspirée des arts décoratifs<sup>4</sup>, vise à mettre en avant le caractère pacifiste de l'édifice. Malgré le poids du sujet traité, l'œuvre dégage un profond message de paix.

En avril 1921, le monument est d'abord exposé au Grand Palais, lors du Salon des Artistes Français avant d'être inauguré le 10 juillet 1920 à Méréville.



40



41



42

## ÉTAMPES : UNE ŒUVRE D'ART POUR UN MONUMENT AUX MORTS

L'élaboration d'un concours pour un projet de monument aux morts valorise la volonté partagée par les municipalités de rendre hommage aux héros morts à la guerre. Elle participe également d'un processus d'individualisation et de différenciation de la commémoration au niveau communal.

Les communes disposent d'une autonomie dans le choix du modèle de monument qu'elles veulent dédier à leurs morts. Le 2 septembre 1919, le conseil municipal d'Étampes se projette dans la réalisation d'un monument dans *la square du souvenir* à l'entrée de la ville, sur la route de Dourdan. La mise au concours du projet de l'édifice commémoratif est pensée et conçu comme une œuvre d'art.

Le règlement de réalisation du monument fait l'objet d'une campagne dans les colonnes de la presse locale du *Réveil d'Étampes* et de *L'Abeille d'Étampes*. Il précise « qu'il devra permettre l'inscription des 380 noms des enfants d'Étampes morts pour la Patrie, avec la lettre initiale de leur prénom ». On insiste également sur le caractère de l'hommage à rendre et sur l'originalité de l'édifice : « tout œuvre passe-partout susceptible de figurer, même avec quelques modifications, en d'autres villes de France, pourra être écartée. Dans son ensemble, le monument ne comportera aucun signe funéraire ou religieux. ». Il existe une véritable volonté de se démarquer des autres, de voir ériger un monument singulier.

A l'hôtel de ville, les œuvres sont présentées dans le cadre d'une exposition publique et examinées par un jury.

Le choix de l'artiste se porte sur Félix Benneteau, élève d'Antonin Mercié et grand prix de Rome. Le choix d'un artiste lauréat du prix de Rome était la démarche forte de réaliser un monument qui soit à la fois commémoratif mais également et surtout une œuvre d'art. Il propose une statuaire originale à caractère artistique. Le projet évolue au fur et à mesure de son élaboration sur place. Les 393 noms initialement prévus sur le socle de la colonne doivent finalement être apposés sur un support externe. Le mur en exèdre est alors confié au marbrier d'Étampes M. Besnault.

Ce monument d'envergure est composite : il comprend deux lions en pierre placés au premier plan sur les côtés du monument. Le bas-relief circulaire en bronze représente différentes scènes comme les tireurs aux créneaux, la mort, le blessé. Au centre, une colonne surmontée d'un groupe en bronze représentant un soldat appuyé sur un canon et victoire ailée à bonnet phrygien devance le mur en exèdre avec l'inscription *morts pour la France* et les noms des soldats.

Le monument est inauguré le 7 décembre 1924 sous la présidence du général Nollet, ministre de la guerre.

L'aménagement du monument, le concours pour le choix de l'artiste et l'inauguration avec le ministre montrent l'importance pour la commune de rendre hommage aux soldats.

<sup>4</sup>Arts décoratifs : l'Art décoratif est un mouvement artistique né entre 1910 et 1930. Il consiste en un retour à la rigueur classique mettant en avant l'ordre, la couleur et la géométrie dont les fins sont essentiellement décoratives.





43

## UN MONUMENT AUX MORTS POUR L'ÉTERNITÉ, BROUY L'EXEMPLE D'UN MONUMENT AUX MORTS CENT ANS APRÈS

### RENDRE HOMMAGE AUX DISPARUS DE BROUY EN 1921...

La commune de Brouy ne réalise pas de monuments aux morts à l'issue de la Grande Guerre. Le choix s'oriente sur l'élaboration d'une plaque commémorative notamment pour des raisons budgétaires. La réalisation de la plaque passe par une souscription publique associée à des crédits communaux et une subvention de l'État.

La mairie s'accorde les services du marbrier d'Étampes Besnault pour la somme de 850 francs. La plaque est établie grâce au succès de la souscription qui couvre presque l'intégralité des frais car elle permet de récolter 810 francs.

Le projet adopté par le conseil municipal présente une plaque de fond pour les inscriptions, en marbre blanc uni et poli avec un cadre de marbre griotte. Les motifs gravés et peints sont la croix de guerre et la palme. Une gravure dorée de l'épithaphe comprend 16 noms, auxquels s'ajoute *À la mémoire des enfants de Brouy*. Dans la partie inférieure, la plaque comprend l'inscription *À nous le souvenir, à eux l'immortalité* qui est la reprise de la maxime de l'association du souvenir français.

La plaque commémorative est installée dans la salle du conseil de la mairie en 1921.

Le marbrier Besnault réalise une première plaque en marbre commémorative dans l'église ornée de drapeaux entrecroisés, d'une palme et une croix latine. Les symboles à la fois religieux et patriotiques étaient associés à l'inscription *À nos glorieux morts, priez Dieu pour leurs âmes*.

### ...ET PÉRENNISER LE DEVOIR DE MÉMOIRE POUR LA CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Cent ans après la signature de l'armistice, le conseil municipal de Brouy souhaite se souvenir de ceux qui ont combattu en réalisant un monument commémoratif d'envergure : une statue monumentale sur la place du village.

Il s'agit ici d'une démarche singulière, pour ne pas dire inédite, de la part de la commune de Brouy recensant près de 150 habitants. Il s'agit d'un engagement fort pour perpétuer le devoir de mémoire auprès des jeunes générations.

Pour que le projet puisse voir le jour, la commune a dû trouver un artiste acceptant de réaliser son monument. L'enjeu mémoriel étant fort, il est difficile pour un artiste de prendre la charge de ce thème et de parvenir à le traiter. C'est l'artiste François Torres, dit Toto, résidant en Essonne qui a finalement été inspiré et particulièrement enthousiaste.

La Mairie et l'artiste engagent alors une réflexion commune dans l'élaboration de la sculpture monumentale pour définir les thèmes à traiter, les symboles ou encore le message à transmettre. Après une première série de croquis sur une statuette représentant un couple moderne, le choix final va se tourner vers la représentation d'une femme - Marianne - portant le drapeau de l'Europe. Ce monument en grès et métal de trois mètres comporte les éléments phares d'un édifice commémoratif de la Grande Guerre, tout en apportant une vision contemporaine et définitivement tournée vers l'avenir.



44



45



46

Le socle en métal détient une plaque commémorative en métal ayant pour inscription *Brouy, À ses enfants morts pour la Patrie*, avec une couronne de laurier et à l'arrière l'inscription des noms des poilus disparus lors de la guerre 14-18.

Sur le socle, deux bas-reliefs sont sculptés. Le côté gauche représente la bataille de la Marne en 1914, où des soldats chargent dans les champs vêtus de leurs uniformes bleus et rouges. Le côté droit est une illustration de la guerre des tranchées. Ces batailles ont une forte symbolique et font partie de la mémoire collective de chacun. La statue surplombant le socle représente une Marianne aux couleurs bleu, blanc, rouge, portant une robe et un drapeau étoilé en référence au drapeau européen. Ce choix permet de rappeler que l'Europe voit le jour à l'issue de la Seconde Guerre mondiale pour instaurer la paix sur notre continent. Dans un village agricole de Beauce comme Brouy, l'Europe joue aujourd'hui un rôle majeur notamment à travers sa politique agricole.

Fidèle à la tradition de souscription, la commune de Brouy a lancé une campagne de mécénat auprès de la population pour participer au financement de son monument, soutenue dans son initiative par le département de l'Essonne, le souvenir français et la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne.



47

## SOURCES DOCUMENTAIRES & ARCHIVES

**LES RECHERCHES HISTORIQUES SONT TIRÉES D'UN MÉMOIRE DE RECHERCHE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE RÉALISÉ PAR MATTHIEU BEAUHAIRE À L'UNIVERSITÉ D'EVRY-VAL-D'ESSONNE EN 2007, L'HISTOIRE, LA MÉMOIRE ET LA PIERRE : LES MONUMENTS AUX MORTS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE.**

**AVEC LA PARTICIPATION DES COMMUNES DE LA CAESE ET LES ASSOCIATIONS D'HISTOIRE LOCALE DU TERRITOIRE : VALPUISEAUX HISTOIRE, AUTHON PATRIMOINE, ÉTAMPES HISTOIRE, PUSSAY ET SON PAYS.**

**LES ARTISTES CAROLINE WORNER CÉRAMISTE-PLASTICIENNE ET FRANÇOIS TORRES, DIT TOTO, SCULPTEUR. LE STUDIO DÉCLIC.**

### Conception et Réalisation

Service Patrimoine et musée  
- Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonnes (CAESE)  
Aurore MARCHETTI,  
Mathieu COUSIN

### Maquette

Studio Déclic Étampes  
d'après des signes

### Impression

La Familiale Étampes

### Crédits photo

Studio Déclic,  
Archives municipales,  
Musée intercommunal,  
Service communication  
CAESE et ville d'Étampes

### Légendes :

**1** Angerville  
**2** Morigny-Champigny  
**3** Boutervilliers  
**4** Congerville  
**5** Esquisse – collections du Musée intercommunal d'Étampes  
**6** Guillerval  
**7** Blandy  
**8** Estouches  
**9** Monnerville  
**10** Saclas  
**11** Pussay  
**12** Coupure de presse - marbrier Besnault  
**13** Plaque - Chalou-Moulineux  
**14** Détail - Saint-Escobille  
**15** Extrait de revue d'architecture  
**16** Détail - Saint-Escobille  
**17** Boissy-la-Rivière  
**18** Bouville

**19** Congerville  
**20** Guillerval  
**21** Carte postale infirmière - collections du Musée intercommunal d'Étampes  
**22** Abbéville-la-Rivière  
**23** Renaissance par Caroline Worner - collections du Musée intercommunal d'Étampes  
**24** Fontaine-la-Rivière et Saint-Cyr-la-Rivière  
**25** Détail - Abbéville-la-Rivière et Arrancourt  
**26** Authon-la-Plaine  
**27** Authon-la-Plaine  
**28** Morigny-Champigny  
**29** Détail - Morigny-Champigny  
**30** Valpuiseaux  
**31** Valpuiseaux  
**32** Angerville  
**33** Dommerville  
**34** Détail - Chalo-Saint-Mars

**35** Chalo-Saint-Mars  
**36** Pussay  
**37** Détail - Méréville  
**38** Détail - Méréville  
**39** Détail - Méréville  
**40** Méréville  
**41** Étampes  
**42** Étampes  
**43** Brouy  
**44** Projet 1 - Brouy  
**45** Projet retenu - Brouy  
**46** Projet retenu - Brouy  
**47** Brouy  
**48** Boutervilliers  
**49** Puiset-le-Marais  
**50** Détail - Angerville  
**51** Carte postale - collection du Musée intercommunal d'Étampes  
**52** Détail - Abbéville-la-Rivière et Arrancourt  
**53** La-Forêt-Sainte-Croix



« C'ÉTAIT EN PLEIN MIDI PAR UN BRÛLANT JOUR D'ÉTÉ. JE MARCHAIS À TRAVERS CHAMPS DANS UN OCÉAN DE BLÉS DONT LES ONDES SE MOUVAIENT JUSQU'À L'HORIZON ET SE REFERMAIENT SUR MES PAS AVEC UN BRUIT D'EAU (...) ET J'ARRIVAIS AU BOUT D'UNE DEMI-HEURE DANS UN HAMEAU (...) LA CAPITALE DES CRESSONNIERS. »

**Laissez-vous conter le Pays de l'Étampuis, Pays d'art et d'histoire...**

Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de l'Étampuis et vous donne des clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'une place ou encore le développement de la ville au fil de ses quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

**Le service du patrimoine Pays d'art et d'histoire**

qui coordonne les initiatives du Pays de l'Étampuis, Pays d'art et d'histoire, a conçu cette brochure. En partenariat avec le Musée intercommunal, il propose toute l'année des animations pour les habitants de l'Étampuis et pour les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

**Le Pays de l'Étampuis appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire**

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine.

**Renseignements : service du patrimoine - Pays d'art et d'histoire et service du tourisme de la CAESE**

Hôtel Anne-de-Pisseleu • Place de l'Hôtel-de-Ville-et-des-droits-de-l'homme 91150 Étampes

01 69 92 69 00 - [tourisme@caese.fr](mailto:tourisme@caese.fr)

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Samedi de 9h à 18h - Dimanche de 14h à 17h (d'Avril à Octobre uniquement)

Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXIe siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de plus de 180 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

**À proximité**

Boulogne-Billancourt, Meaux, Noisiel, le Parc Naturel Régional du Vexin français, Plaine Commune, Pontoise, Rambouillet, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vincennes bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

**La CAESE propose**

de découvrir d'une façon insolite les lieux patrimoniaux à travers une programmation culturelle toujours plus intense, décalée par des professionnels.

[www.caese.fr](http://www.caese.fr) - **LaCAESE**

**Musée et Pays de l'Étampuis**

*RGDP : La CAESE peut être amenée à utiliser des données vous concernant dans le cadre des programmations culturelles pour une réservation ou une inscription. Eu égard aux exigences de consentement du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer à tout moment en adressant un email à l'adresse : [rgpd@caese.fr](mailto:rgpd@caese.fr)*

